
EP ANTROPE**Alain et Chantal** <courcaud@hotmail.fr>mercredi 11 avril 2018 à 20:21 réception

À : mairie-chevincourt@orange.fr

En tant que randonneur nous avons appris qu'un réaménagement de la carrière d'Antrope nécessite l'aménagement du nouveau site. Il serait souhaitable de créer une haie d'arbres le long du chemin afin de protéger le site en respectant une largeur nécessaire pour que ces arbres puissent se développer et que le GR soit bien protégé.

Cordialement.

Monsieur et madame COURCAUD